

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2013

*Date de la convocation : 07/05/2013.*

*Date d'affichage : 07/05/2013.*

L'an deux mil treize, le vingt-deux mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien LARIVÉ, Maire.

**Présents** : Monsieur PICARD Daniel –1<sup>er</sup> adjoint, Madame LÉLU Elisabeth – 2<sup>ème</sup> adjointe,  
Monsieur NOËL Gilles 3<sup>ème</sup> adjoint,  
Messieurs et Mesdames les conseillers municipaux, ALEXANDRE Michel,  
BOCQUET Christiane, BRETON Catherine, DEBRY Benoît, DURAND Marie-Thérèse,  
MARCHAND Georges, MILLOT Christophe.

**Absent excusé** : Monsieur CIUDAD Sébastien a donné pouvoir à Monsieur NOËL Gilles.

**Secrétaire de séance** : Monsieur MARCHAND Georges.

Le compte rendu de la dernière séance du conseil du 9 Avril 2013 est approuvé par l'ensemble des élus.

L'ordre du jour suivant a été adopté :

- 1 **Affaires scolaires** : reconduction du circuit de transports scolaires (élèves internes au départ de Cosne) ; répartition des frais de fonctionnement 2012 des écoles primaire et maternelle ; rénovation de l'école Rex Barrat (avenant entreprise ABCD-lot n° 1) et affectation de la Dotation Cantonale d'Equipement.
- 2 **Château** : demande de subventions (dossier hébergement de groupes).
- 3 **Travaux divers** : devis de remise à niveau de cinq plaques d'avaloirs ; devis de dépoussiérage des VMC à la caserne de gendarmerie ; travaux d'aménagement du faubourg de Marcy ; devis affiches et invitations pour l'exposition temporaire 2013 au musée Grasset.
- 4 **Budget Primitif 2013** : Décision modificative - crédits supplémentaires à l'opération d'aménagement de l'espace salle polyvalente.
- 5 **Association d'Aides à Domicile** : aide financière.
- 6 **Convention pour l'Association « Jardinons ensemble »**.
- 7 **Forêt communale** : projet de délibération de l'association des communes forestières de la Nièvre.
- 8 **Questions diverses.** : restauration du lavoir de Charlay (subvention de la Camosine) ; permanences à assurer au Musée ; bulletin municipal n° 12.

## Sujets rajoutés et acceptés à l'ordre du jour :

- Création d'un poste d'agent technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe.
- Château : Réhabilitation d'un local d'hébergement de groupes ; missions-contrôle technique et S.P.S.
- Tour Nivernais Morvan : remise en état du chemin communal reliant la RN 151 au CD 977 par La Bordaux et Villaine;(Devis Merlot T.P.)
- Emplacements définitifs déballages marchés et foires le jeudi matin.
- Biennale de la forge.
- Travaux de remise en état de la voirie municipale (devis Paganie : salle polyvalente, route de La Bordaux, Villaine).
- Sciage de chablis de chênes : devis à retenir

## **1 – TRANSPORTS SCOLAIRES : LYCÉE PROFESSIONNEL, ÉLÈVES INTERNES**

Sous réserve du remboursement à la mairie de l'aide publique allouée à l'établissement au titre de l'année 2011-2012 et de l'engagement par celui-ci de reverser à la commune celle qui lui sera allouée pour l'année scolaire 2012-2013, le conseil municipal a décidé de reconduire pour l'année scolaire 2013-2014, l'organisation du circuit de transports scolaires assurant à partir de Cosne-sur-Loire, la prise en charge, chaque vendredi soir et lundi matin, d'élèves internes du Lycée Professionnel. Le service sera assuré par la SARL Ambulances Martin de Billy-sur-Oisy, moyennant 145,00 € TTC. La participation des familles est fixée à 13,50 € (aller et retour) pour un élève domicilié dans le département et à 18,50 € pour un élève situé hors département. La participation de la Région a été sollicitée.

## **2 – RÉPARTITION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRES**

Les communes dont les élèves fréquentent les écoles primaire et maternelle de Varzy participeront aux dépenses de fonctionnement à raison, par élève, de 557 € pour l'école primaire et de 1 723 € pour l'école maternelle.

## **3 – RÉNOVATION DE L' ÉCOLE REX BARRAT : AVENANT**

Les travaux de rénovation de l'école Rex Barrat se poursuivent. Leur financement bénéficiera d'une aide supplémentaire de 20 000 € attribuée par Monsieur Lucien Larivé, conseiller Général, au titre de la Dotation Cantonale d'Équipement (DCE).

La fourniture par l'entreprise A.B.C.D., attributaire du lot n°1, de rideaux occultants M1, a donné lieu à un avenant d'un montant de 3647,80 € TTC.

## **4 – COLLECTE DES EAUX PLUVIALES : REMISE EN ÉTAT D'AVALOIRS**

La remise à niveau de cinq avaloirs en fonte assurant la collecte des eaux pluviales Boulevard Dupin et Rue du Four Banal, s'élèvera à 2816,58 € TTC, montant du devis de l'entreprise Martin.

## **5 – CASERNE DE GENDARMERIE : V.M.C.**

Le dépoussiérage des V.M.C. des logements et des locaux administratifs de la caserne de gendarmerie sera réalisé par la société S.D.I. De Richardmenil (54) moyennant 413,00 € HT

## **6 – AMMÉNAGEMENT DU FAUBOURG DE MARCY**

Le syndicat intercommunal de l'énergie, de l'équipement et de l'environnement de la Nièvre (SIEEEN), assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux EDF, éclairage public, France Télécom ainsi que l'implantation de la gaine de fibre optique.

Le financement des travaux nécessitera de la part de la commune une participation financière d'un montant de 24 934,48 €.

L'auscultation du dispositif de collecte des eaux pluviales sera confié à la SAVAC. Les options retenues dépendront de l'état et des capacités de l'actuel réseau.

## **7 – DÉCISION MODIFICATIVE**

Une augmentation de 17 270 € est affectée à l'opération d'investissement : salle polyvalente, restructuration de l'espace scène. Cette somme provient d'un prélèvement d'un montant équivalent sur les crédits affectés à l'opération voirie, faubourg de Marcy.

## **8– ASSOCIATION D'AIDES Á DOMICILE: AIDE FINANCIÈRE**

Une aide financière exceptionnelle de 3€ par habitant, soit 3 942 € sera allouée à l'association d'Aides à Domicile afin de contribuer à l'équilibre de son budget 2013. Cette aide a été allouée à la majorité de 9 voix, trois conseillers municipaux se sont abstenus.

## **9 – CONVENTION VILLE DE VARZY/ ASSOCIATION « JARDINONS ENSEMBLE »**

Une convention est passée entre la ville de VARZY et l'association « Jardinons Ensemble » qui disposera, au nord du parc du château, d'un espace de 400 m<sup>2</sup> consacrés à ses activités.

En contrepartie, celle-ci assurera, à titre gracieux, l'entretien des massifs décoratifs.

L'association créera et animera un espace destiné aux activités des enfants des écoles, plantera un jardin pédagogique et conservatoire, il mettra son surplus de végétaux à la disposition de la ville.

## **10– COMMUNES FORESTIÈRES: MOTION**

Le conseil municipal solidaire de l'action engagée par l'association des communes forestières de la Nièvre, a demandé la suspension des suppressions d'emplois envisagées par l'ONF dans le département. Les conseillers ont émis le souhait qu'un débat national sur l'avenir de la forêt publique soit organisé. Ils ont apporté leur soutien à la démarche des personnels de l'ONF visant à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable de proximité incombant à un service public

forestier national.

## **11– RESTAURATION DU LAVOIR DE CHARLAY**

La caisse des monuments et sites de la Nièvre (CAMOSINE) a alloué à la commune une subvention de 1 200 € destinée au financement de la restauration du lavoir de Charlay

## **12 – MUSÉE AUGUSTE GRASSET:EXPOSITION TEMPORAIRE**

L'exposition temporaire 2013 dont l'inauguration aura lieu le 31 mai 2013, traitera de « L'homme mis à nu ». Autour d'une sanguine de François Boucher, possédée par le musée et exposée récemment près de Copenhague, sera présenté un ensemble d'œuvres traitant du même thème. Affiches et dépliant avec invitation occasionneront une dépense d'un montant de 837,20 € TTC. Des propos de gratitude sont formulés à l'égard des personnes ayant assuré le gardiennage durant le week-end de la Pentecôte.

## **13 – BULLETIN MUNICIPAL n°12**

Le bulletin municipal n°12 a été diffusé, fin avril, à l'ensemble des foyers de la commune.

De vifs remerciements sont formulés à l'égard de Madame Madeleine Signolet qui a assuré sa réalisation.

## **14 – AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL : CRÉATION DE POSTE**

Dans la perspective du remplacement de l'agent municipal affecté au fleurissement et espaces verts et appelé à faire valoir ses droits à la retraite, a été créé un poste d'agent technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe.

## **15 – CHÂTEAU : HÉBERGEMENT DE GROUPES - CONTRÔLE TECHNIQUE, MISSION S.P.S.**

Afin de contribuer au financement du projet de réhabilitation d'un ancien dortoir du château en local d'hébergement de groupes, des aides financières ont été sollicitées auprès du Conseil Général de la Nièvre (30K€), de l'Europe (20%), de la Région (15%) et de l'État (15%) - pour ces deux dernières aides via le Pays Bourgogne Nivernaise).

Le contrôle technique des travaux envisagés et la mission de coordination Sécurité Protection Santé (S.P.S.) ont été confiés à la SOCOTEC dont les honoraires s'élèveront à 4 450 € HT.

## **16 – TOUR DU NIVERNAIS MORVAN**

L'arrivée de la 4<sup>ème</sup> étape du Tour « Nivernais Morvan » surviendra à VARZY, Place du Marché, le samedi 15 juin. Préalablement, les coureurs effectueront trois tours d'un circuit de 5,7

km passant par la Bordaux et Villaine, ce qui nécessitera une remise en état de la voirie communale reliant la RN 151 au CD 977 - totalité du liénaire. Cette remise en état est confiée à l'entreprise Merlot T.P. dont le devis s'élève à 12 642,92 € TTC.

## **17 – MARCHÉS ET FOIRES: EMBLEMENT DES MARCHANDS FORAINS**

Monsieur Jean-Pierre Thibier placier a établi un plan de répartition des emplacements des marchands forains, plan que le conseil municipal approuve et qui entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013.

## **18 – BIENNALE DE LA FORGE**

Monsieur le Maire propose de prendre en charge l'implantation et la location de structures d'accueil, de petit mobilier, du matériel de distribution d'électricité et du dispositif de sonorisation de la manifestation organisée par l'association 4F, domiciliée à Varzy.

L'ensemble fourni par la SARL Choubard de Lainsecq moyennant 14 901,92 € TTC sera nécessaire à l'organisation de la 1<sup>ère</sup> biennale Européenne de forges et des métiers d'art, organisée à Varzy les 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2013 - enceinte du château et sous les Promenades.

Son devis est accepté par le conseil municipal.

## **19 – REPRISES DE VOIRIE**

L'entreprise Paganie de Lormes va procéder à une 1<sup>ère</sup> opération de reprise des espaces endommagés sur la voirie des tronçons aux abords de la salle polyvalente, chemin de la Bordaux et Villaine. Son devis d'un montant prévisionnel de 3 670,52 € TTC est approuvé par le conseil municipal.

## **20 – SCIAGE DE CHABLIS**

L'entreprise William Testa procédera fin juin moyennant 55 € HT le m<sup>3</sup>, au sciage de 30 m<sup>3</sup> de chablis de chêne provenant de la forêt communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15 mn.